



Alerte presse

Charenton, le 30 octobre 2018

Cityscoot disponible à Charenton

Annoncée en juillet, l'arrivée de Cityscoot à Charenton est effective depuis lundi 29 octobre. Après Paris, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Montrouge et Malakoff, la startup française continue ainsi son déploiement en Île-de-France. Les 2 400 scooters (3 400 à la fin de l'année) peuvent désormais être loués et déposés à Charenton. Le stationnement payant ne s'applique pas aux scooters Cityscoot.

Dossier de presse disponible [ICI](#)

Visuels disponibles [ICI](#)

A propos de Cityscoot

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a récemment conclu une nouvelle opération de financement de 40M€, après avoir obtenu 15M€ au cours de l'été 2016. Le Groupe RATP et InVenture Partners se sont associés aux actionnaires historiques de Cityscoot (parmi lesquels la Caisse des Dépôts) et au partenaire stratégique LeasePlan pour financer l'ouverture du service dans de nouvelles villes et amener la flotte globale à 6 000 scooters à fin 2018 (Paris, Nice et Milan).

Avec 220 salariés recrutés en CDI en deux ans, Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises les plus créatrices d'emplois. L'ensemble de la chaîne technologique nécessaire au fonctionnement du service est la propriété de Cityscoot. Les scooters, les batteries principales et leurs prolongateurs d'autonomie sont fabriqués en Europe (respectivement en Pologne, Allemagne et France).

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO

<http://www.cityscoot.eu/paris/>

Contacts presse

Yohan BISSON – 01 55 74 84 99 / 06 62 29 55 73

Cityscoot@rumeurpublique.fr